

Corrigé et barème – Rome : de la cité à l'Empire

La République romaine, l'Empire et la citoyenneté

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 6^e

Exercice 1 – Vocabulaire des institutions

(4 pts)

- a) Un régime sans roi, où le pouvoir est partagé entre plusieurs institutions, au nom du peuple. (1)
- b) Les familles nobles et riches, seules à accéder aux magistratures au début de la République. (1)
- c) Il dirige Rome et commande les armées, pour un an ; les consuls sont toujours deux. (1)
- d) Un conseil d'anciens magistrats, qui conseille les consuls et gère finances et diplomatie. (1)

À retenir — *res publica* signifie « la chose publique » : le pouvoir n'appartient à personne en particulier, il s'exerce au nom de tous.

Exercice 2 – La frise romaine

(4 pts)

- a) Le dernier roi est chassé : c'est le début de la République romaine. (1)
- b) Jules César, devenu dictateur à vie, est assassiné par des sénateurs. (1)
- c) Octave reçoit le titre d'Auguste : il devient le premier empereur romain. (1)
- d) L'édit de Caracalla accorde la citoyenneté à presque tous les hommes libres de l'Empire. (1)

Repère — quatre dates, trois régimes : royauté → **République** (509 av. J.-C.) → **Empire** (27 av. J.-C.), puis la citoyenneté pour presque tous (212).

Exercice 3 – Vrai ou faux, à justifier

(4 pts)

- a) Faux : il meurt dictateur en 44 av. J.-C. ; Auguste devient le premier empereur en 27 av. J.-C. (1)
- b) Faux : patriciens et plébéiens sont tous citoyens ; ils se distinguent par la naissance et la richesse. Les esclaves, eux, ne le sont pas. (1)
- c) Faux : c'est la date de la légende de Romulus ; l'archéologie confirme seulement un habitat ancien sur le site. (1)
- d) Faux : les consuls sont deux, élus pour un an, justement pour éviter un pouvoir personnel durable. (1)

Erreur fréquente — faire de César le premier empereur : entre sa mort (44 av. J.-C.) et l'avènement d'Auguste (27 av. J.-C.), dix-sept ans s'écoulent.

Exercice 4 – Rome et Athènes

(4 pts)

- a) Les comices, assemblées des citoyens romains ; les consuls et le Sénat dirigent ensuite la cité. (1)
- b) À Athènes : être un homme libre né de père et de mère athéniens. Après 212 : presque tous les hommes libres de l'Empire sont citoyens. (1)
- c) Rome : elle accorde progressivement la citoyenneté aux peuples conquis, alors qu'Athènes la réserve à la naissance. (1)
- d) Athènes : l'ostracisme (ou le tirage au sort). Rome : deux consuls élus pour un an seulement, ou le veto des tribuns. (1)

Le point clé — deux cités, deux stratégies : Athènes **ferme** sa citoyenneté, Rome **l'ouvre** pour intégrer les peuples conquis.

Exercice 5 – Étude de document*(4 pts)*

- a) Aux patriciens, ou à une famille riche : seules ces familles accèdent aux magistratures et au Sénat. (1)
- b) Questeur, puis préteur, puis consul : les magistratures se gravissent l'une après l'autre. (1)
- c) Le Sénat, qui lui décerne un triomphe. (1)
- d) C'est une source primaire, gravée à l'époque : elle renseigne sur les carrières politiques et sur le rôle du Sénat. (1)

Attention — une inscription ne montre que ce que la famille a voulu faire savoir : une carrière glorieuse, jamais les échecs.